

SALLES-ARBUISSEONNAS EN BEAUJOLAIS (RHONE)

CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL REUNION DU 10 décembre 2025 (19h30)

Présents : PARIZOT Stéphane - GUILLARME Grégory -DENIZOT Eric - PINEAU Marc-Henri - BOUCHARD Dominique - MONTVERNAY Didier - RAMPON Pascal - FOURNIER Michael - MORAND Frédéric- ZOCCHETTI Céline

Excusé(s) : SAUZE-PARIZOT Vanessa (Procuration à S. PARIZOT)

Absent(s) :

Mr DENIZOT Eric été élu(e) secrétaire de séance.

Nombre de votants : 11 (dont 1 procuration)

Ordre du jour :

Approbation PV Conseil du 6 novembre – Personnel – Bail Pré du Breuil – Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais – Centre Bourg Sens circulation – Subvention Département Amendes de police – Local Technique – Clos Ste Anne – Festivités – Conscrits 2026 – Questions Diverses

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 6 NOVEMBRE 2025 :

Compte-Rendu approuvé à l'unanimité

DELIBERATIONS :

a) Renouvellement Bail Pré du Breuil :

Renouvellement bail « Pré du Breuil » avec Mr RUET Laurent, pour la période du 11 novembre 2025 au 10 novembre 2034. Location annuelle : 412,44 € avec revalorisation annuelle suivant arrêté préfectoral.

b) Augmentation Horaire Poste Adjoint administratif Principal 2^{ème} classe :

A compter du 1^{er} janvier 2026, augmentation du poste de travail de l'adjoint administratif principal 2^{ème} classe (accueil mairie) : 30hh à 32h/semaine

c) Subvention Amendes de Police :

Acceptation de la subvention du Département, au titre des amendes de police, pour les travaux du réaménagement du sens de circulation, du centre bourg de SALLES. Montant attribué : 9 854,00 €

PERSONNEL COMMUNAL :

Mme NARMAND a été recrutée pour assurer le remplacement de Mme SAUZAY au titre d'adjoint technique de la cantine, à compter du 1^{er} décembre 2025.

Mme BLANC assurera la 1^{ère} heure de garderie, en remplacement de Mme SAUZAY. De ce fait, le ménage de la maternelle sera confié à la société CRMN. Mme BLANC ne fera uniquement le ménage des sanitaires, de la couchette et de la cuisine.

Au niveau des états des lieux de la salle du Breuil et de la gare, Mme SAUZAY souhaiterait garder ce poste. Mais doit attendre la réponse de la caisse de retraite, pour savoir si elle a le droit ou pas (possibilité ou non de continuer à travailler, chez le même employeur, pendant les 6 mois suivant la mise en retraite).

LOCAL TECHNIQUE :

Les travaux se poursuivent. Le déménagement est prévu pour fin février/début mars.

SYNDICAT MIXTE DES RIVIERES DU BEAUJOLAIS :

Mr MONTVERNAY donne le compte rendu de la réunion (20/11/2025) concernant l'érosion des berges et au réaménagement futur du lit de la rivière LA VAUXONNE, sur la partie située entre LE PERREON et SALLES-ARBUISSEONNAS.

CLOS STE ANNE :

Mr PINEAU rappelle qu'il est plus que nécessaire de trouver des témoignages de locataires ou anciens locataires, précisant que les locations ne correspondent pas à des locations pour personnes âgées.

AMENAGEMENT CENTRE BOURG :

Mr MORAND précise que le nouveau sens de circulation sera effectif à partir de fin janvier/début février. Une communication sur ce nouvel aménagement sera diffusée prochainement (Panneau Pocket, site Internet, page FB, boite aux lettres).

Un bilan de cet aménagement sera prévu courant été 2026.

ENVIRONNEMENT :

Mr DENIZOT propose l'installation de nids d'hirondelles synthétiques sur le futur local technique, afin de favoriser la nidification sur le village.

CONSCRITS :

Réunion avec les présidents de l'ensemble des classes pour mise en place de la sécurité, pour la retraite aux flambeaux et les conscrits, le mercredi 7 janvier à 19h30. Il est à noter que pour la retraite aux flambeaux et compte tenu de la construction du local technique, le feu se fera sur l'avant du terrain, que les chars devront restés stationnés sur la route (RD 20A). Un arrêté sera demandé au Département pour interdire la circulation sur la RD 20A et la déviation par la Croix-Polage, à hauteur de la maison LONGEFAY (limite BLACE-SALLES).

FESTIVITES :

- a) Repas Noël des anciens : Jeudi 18 décembre à LA BENOITE
- b) Ste Cécile Fanfare Vin d'honneur : Dimanche 21 décembre 10h30
- c) Vœux aux employés : Mardi 6 janvier 19h00
- d) Vœux du maire : Vendredi 16 janvier 19h00

Le Maire,



Stéphane PARIZOT

Le secrétaire,

Eric DENIZOT